

# Note sur un tumulus celtique situé dans la forêt communale de Rixheim, près Mulhouse, et ouvert en septembre 1858

Autor(en): **Stæber, M.A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **10 (1858)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684412>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Note sur un tumulus celtique situé dans la forêt communale de Rixheim,  
près Mulhouse, et ouvert en septembre 1858,

par M. A. STÆBER,

professeur au collège de Mulhouse, bibliothécaire-adjoint de la ville,  
membre de plusieurs sociétés savantes.

---

Le tumulus, dit *Hünerhubel*, est situé à peu de distance de la lisière méridionale du *Zürenwald*, (\*) forêt communale de Rixheim, et à 350 mètres environ d'un tronçon de chemin romain, figurant au cadastre sous le nom de *Herrenweg*.(\*\*) Ce chemin conduit de Bruebach à Rixheim, tombe sur la route d'Ottmarsheim et de Banzenheim, ou, en d'autres termes, va rejoindre la grande route romaine du Rhin.

La dénomination de *Hünerhubel* est significative ; elle est la corruption de *Hünenhubel*, butte des géants. En effet, l'on sait que les populations postérieures attribuaient fréquemment à celles qui les avaient devancées, des formes gigantesques. Dans le cas particulier, les races germaniques l'ont donnée à leurs devanciers dans la vallée du Rhin, les *Gaulois*.

La terre dont est formé le tumulus, est argileuse, jaunâtre, prise sur les lieux mêmes où il s'élève et qui caractérise ces contrées. En certaines parties des tranchées, le terrain est friable et facile à remuer, tandis qu'en d'autres endroits

(\*) *Zürenwald*. *Züren* est corrompu de *Zu Rhein*, nom d'une famille noble, autrefois propriétaire de cette forêt.

(\*\*) *Herrenweg*, corrompu de *Heerweg*, route ou chemin militaire ; dans d'autres localités ces routes portent, en Alsace, les dénominations de : *Ræmerwege*, *Heidenwege*, *hohe Wege*, *hohe Raine*, etc.

il est plus compact et plus gros , et opposait une certaine résistance à l'instrument qui venait l'attaquer.

Le *Hünerhubel* a 30 mètres de diamètre , 94 mètres 25 centimètres de circonférence, sur 3 mètres 35 de hauteur. Il présente, comme toutes les tombelles de cette espèce, la forme d'un hémisphère ; ce qui leur a fait donner par le professeur Schreiber, de Fribourg en Brisgau, le nom de *Halbkugelgräber*.

La partie supérieure et les côtés sont plantés de chênes et de hêtres ; à l'intérieur le tumulus est sillonné en tout sens par de nombreuses galeries et trous , qui accusent la présence de renards ou de blaireaux. Nous n'avons découvert aucun de ses animaux ; toutefois les ouvriers, en reprenant un matin la pioche et la pelle, ont trouvé blottis dans les fentes des tranchées, deux couples de loirs, qu'ils se sont empressés d'enlever.

Voici l'inventaire des principaux objets qui ont été successivement extraits du tumulus :

1° Un *squelette d'homme* presque entièrement conservé, dénonçant un *guerrier*, et mesurant 2 mètres 20 centimètres. Cette mesure, si elle était réellement celle de la taille de notre Gaulois , justifierait, sans doute, la dénomination de *Hüne*, *géant*, dont nous avons parlé. Mais, il faudra bien se décider à la diminuer quelque peu. En effet , la décomposition du corps ayant rompu et disloqué les tendons , et fait sortir les ossements de leurs acétabules , il devait nécessairement se former des intervalles entre ces différents ossements, et le squelette entier devait, par là, occuper un plus grand espace dans sa tombe. Malgré tout cela, la taille de notre guerrier dépassait la grandeur moyenne ; la conformation des mâchoires, des fémurs et des os des bras, dénoncent, en outre, un homme vigoureux, mort dans la force de l'âge.

Le squelette a été mis à nu, à 2 mètres du niveau du sol. La tête était couchée à l'est , les pieds se dirigeaient vers l'ouest. Au côté droit des pieds, se montra une *urne* en terre gris-foncé, sans ornement, de 25 centimètres de haut et d'au-

tant de centimètres au pourtour du plus fort renflement du vase. Ce vase renfermait une légère couche de matière grisâtre et noirâtre fortement collée aux parois. Cette circonstance, ainsi que plusieurs taches noires, à la surface extérieures du vase, fait voir qu'il avait été exposé à l'action du feu. Au fond de l'urne se trouvait un *vase plus petit*, une espèce d'*écuelle* en terre brunâtre, et de 4 centimètres de haut.

A un mètre plus bas, vers la droite du squelette, nous aperçûmes les débris d'un *glaive en fer*, couvert d'une couche épaisse de rouille. La partie supérieure de cette arme présente de nombreuses empreintes de *filaments ligneux* provenant du *fourreau*; vers le milieu et à l'extrémité inférieure, on remarque les traces d'une *toile grossière*, qui servait probablement de garniture intérieure au fourreau. Le professeur Schreiber a constaté les mêmes circonstances dans plusieurs épées gauloises trouvées dans des tumuli ouverts sur les bords du lac de Constance, (côté badois). Sur la poignée se trouvent *deux boutons en bronze*. L'assemblage des fragments du glaive donne une longueur de 90 centimètres; sa largeur est de 6,5 centimètres.

Le squelette reposait dans un *cercle de cendres*; au-dessous de la tête, ces cendres formaient une couche assez considérable.

Aucun ornement n'a été découvert dans cette tombe. Je dois cependant signaler encore la présence d'une *pierre brute* portant les traces de son exposition au feu, et qui a été extraite à quelque distance au-dessus de la tête.

2° Un *squelette de femme*, de 1 mètre 72 de long, a été découvert près de la tranchée pratiquée de l'est à l'ouest, à 67 centimètres au-dessus du niveau du sol. Il était orienté du sud-ouest au nord-ouest. A une petite distance des pieds gisait une *pierre brute*, calcaire, d'environ 70 centimètres de long, sur 30 de large et 20 de haut.

Au pied droit du squelette se trouvait un *petit vase* de poterie assez fine et luisante à la surface.

Nous avons successivement enlevé du squelette :

Une *boucle d'oreilles*, ornée d'un bouton de la grosseur d'un poids ;

Deux *épingles* de différente grandeur ;

Un *anneau* d'à peu près 26 centimètres de circonférence et placé an-dessous de la mâchoire inférieure ;

Une *petite bague* ou *coulant* qui se trouvait sous la nuque ;

Les fragments d'une *ceinture* en *bronze laminé* ;

Enfin plusieurs débris, dont l'assemblage formait un *anneau*, semblable à celui dont nous avons parlé plus haut.

Tous les objets métalliques extraits de cette tombe sont en *bronze* fortement oxydé.

3° Les différents côtés du tumulus qui ont été remués, tant les tranchées principales que les tranchées latérales, ont fourni, en outre : des *ossements d'hommes* (une mâchoire, un fragment de crâne, un fémur) ou d'*animaux* (une tête de lièvre, une tête de blaireau, divers petits os), des *cendres végétales*, des *charbons végétaux*, des débris d'*anneaux*, de *virioles*, et surtout une grande quantité de débris de *vases*, de forme, de grandeur et de couleurs très-variées.

Les fouilles du tumulus, interrompues le 23 septembre, seront reprises au commencement de la semaine prochaine.

Mulhouse, 1<sup>er</sup> octobre 1858.



## NOTICE SUR UN ARMORIAL DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ DE BALE,

par A. QUIQUEREZ.

Pour écrire l'histoire d'une contrée au moyen âge, l'étude des armoiries n'est pas moins nécessaire que celle des chartres et des documents. Souvent un fragment d'écusson, un